

**RAPPORT DE GESTION  
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2009,  
TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

Le rapport de gestion est un document qui passe en revue les résultats d'exploitation, la liquidité et les sources de financement de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société » ou « Orbit Garant »). Ce rapport contient des déclarations prospectives. Veuillez vous référer à la section *Énoncés prospectifs* pour une discussion sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatives à ces énoncés.

Le présent rapport de gestion est le premier à inclure neuf mois complets d'opérations en tant que société ouverte depuis l'appel initial à l'épargne du 26 juin 2008.

Il doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intérimaires non vérifiés pour le trimestre et les neuf mois se terminant le 31 mars 2009, comparativement à la même période de l'exercice précédent, et de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion qui figurent dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Ces états financiers consolidés intérimaires ont été préparés en utilisant les mêmes politiques et méthodes comptables que pour les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2008, à l'exception de l'adoption de nouvelles politiques comptables tel qu'indiqué ci-après sous *Modifications aux méthodes comptables*. Ces états financiers consolidés intérimaires sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR ») pour les états financiers annuels, à l'exception de certaines notes d'information. Tous les montants apparaissant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Ce rapport de gestion est daté du 11 mai 2009. L'information y étant contenue est à jour à cette date, à moins d'indication contraire.

L'information complémentaire concernant la Société, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier complété le plus récent, peut être consultée sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à présenter des informations prospectives afin que les investisseurs aient une meilleure compréhension des perspectives d'une société et puissent prendre des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les activités de la Société. Ces déclarations sont « prospectives », car elles reposent sur

les attentes, estimations et hypothèses actuelles concernant les marchés au sein desquels la Société exerce ses activités, le climat économique mondial lié à l'industrie minière, la conjoncture économique au Canada ainsi que la capacité de la Société à attirer et conserver des clients et à gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit aucunement que l'une quelconque des déclarations prospectives se concrétise et, par conséquent, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance induite aux déclarations prospectives.

La Société n'a aucunement l'intention, et décline expressément toute obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives en raison d'événements futurs ou pour toute autre raison, même si de nouvelles informations devenaient disponibles. Les risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des attentes actuelles font l'objet d'une analyse dans le présent rapport de gestion.

## **PROFIL DE LA COMPAGNIE AU 31 MARS 2009**

Depuis son siège social de Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc de 134 foreuses utilisées pour offrir des services au secteur minier au Canada et à l'échelle internationale. La Société profite d'infrastructures à faible coût et d'une intégration verticale avec sa filiale en propriété exclusive, 9116-9300 Québec Inc. (« Soudure Royale »). Soudure Royale fabrique des foreuses et fournit le support pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un avantage concurrentiel aux fins de la prestation de services de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », lequel s'entend des projets exécutés dans des régions éloignées ou qui, de l'avis de la direction, ne peuvent être exécutés par de petites sociétés de forage classique en raison de l'ampleur de ces projets ou encore de la complexité ou de la nature technique des travaux.

La Société est constituée de trois divisions: Forage Canada (qui comprend le forage en surface et le forage souterrain en sol canadien), Forage International et Fabrication Canada (Soudure Royale).

Les services de forage spécialisé, qui génèrent des marges brutes plus élevées, représentent 60 % environ de ses produits totaux.

La Société offre à la fois le forage en surface et le forage souterrain, lesquels comptent pour environ 60 % et 40 %, respectivement.

Environ 78 % des produits sont tirés de son activité dans les mines aurifères dont environ 22 % des produits sont tirés des métaux de base et autres activités.

Orbit Garant est présente dans des régions stables du monde. Ses produits sont générés au Canada dans une proportion de 97 %. Elle a aussi des activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et au Guyana.

Sa clientèle est constituée de sociétés minières intermédiaires et d'envergure dans une proportion de 55 %, ayant des contrats d'une durée de un à trois ans.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

Le but d'Orbit Garant est d'être l'une des plus grandes entreprises canadiennes de forage à offrir à la fois des services de forage souterrain et de surface, à chaque étape de l'exploration, du développement et de la production minière, grâce à la stratégie corporative suivante :

- Accent mis d'abord sur les compagnies minières et d'exploration intermédiaires et d'envergure évoluant dans des régions stables;
- Fourniture de services de forage conventionnel et spécialisé;
- Fabrication de foreuses et équipements répondant aux besoins des clients;
- Formation du personnel, de façon à améliorer constamment l'efficacité au travail et à assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée;
- Maintien de normes élevées de sécurité dans le milieu de travail et promotion de la protection de l'environnement;
- Maintien de relations à long terme avec les clients; et
- Ventes croisées des services de forage aux clients existants.

## **SURVOL DE L'INDUSTRIE**

En 2008, l'économie mondiale est entrée en récession, avec des contractions générales du produit intérieur brut, des reculs importants des marchés financiers, un resserrement généralisé du crédit et un alourdissement de la dette publique. Les prix des métaux de base qui étaient demeurés vigoureux sur l'hypothèse d'une croissance soutenue des économies BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), se sont mis à fléchir. Au début de 2009, on estimait que les intentions de dépenses d'exploration avaient baissé de 50 % environ, pour se situer à 1,5 milliard \$.

Il est plus difficile d'obtenir du financement par emprunt et par actions en temps de récession. Beaucoup de sociétés minières de métaux ou de minéraux, surtout parmi les plus petites, n'ont pu trouver de nouvelles sources de financement : il en est résulté une réduction des dépenses d'exploitation minière à l'échelle de la planète, en raison des difficultés d'encaisse généralisées. De leur côté, les grandes entreprises ont vu dégringoler le cours de leurs actions et souhaitent préserver leurs disponibilités d'encaisse pour ne pas avoir à recourir à la dilution des actions.

Quand les prix des marchandises diminuent, la réaction naturelle des entreprises consiste à sabrer dans les dépenses d'exploration afin de conserver leur encaisse, et à tenter de contrôler les niveaux de stocks en interrompant la production. Ces deux

mesures ont fait baisser la demande pour les services de forage contractuels, et réduit passablement la marge de profit pour le travail qui reste. Résultat : beaucoup de sociétés de forage ont des foreuses en trop et s'emploient énergiquement à proposer leurs services.

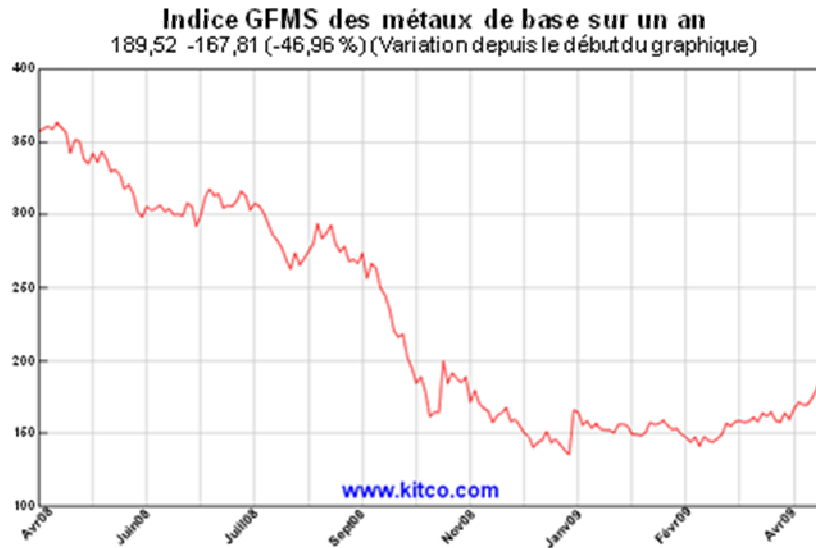
L'or est l'une des rares marchandises dont le prix n'a pas fortement reculé. Environ 78 % des produits d'Orbit Garant provient de clients explorant ou produisant le précieux métal et 22% des métaux de base. Il y a eu des pressions sur les tarifs de forage – et cela va continuer – de la part des compagnies qui ont des foreuses en trop et une faible utilisation, et qui tentent d'obtenir du travail auprès des sociétés d'exploration et de production aurifère. Plus de 40 % des produits d'Orbit Garant proviennent de clients exploitant des mines aurifères souterraines avec qui elle a un contrat de deux ans.

### *Les métaux de base*

En raison de la morosité du climat économique mondial et de la détérioration qui s'en est suivie des notions fondamentales de l'offre et de la demande, les prix du cuivre, de l'aluminium, du nickel et du zinc ont tous baissé fortement à partir du milieu de 2008. Ce recul a été aggravé par un certain nombre de facteurs, y compris l'effet des fonds spéculatifs débouclant leurs positions à la bourse des marchandises.

En dépit de la perturbation entre offre et demande ces derniers mois, des signes d'amélioration sont évidents. Les producteurs ont été relativement prompts à couper la production et sont bien positionnés maintenant pour répondre alors que les prix pourraient être en voie de se redresser. Il n'y a pas eu de nouvelles découvertes d'importance depuis un certain nombre d'années. Il faudra de nouvelles découvertes, et donc des projets de forage, pour remplacer les réserves déclinantes. Ce qui signifie que la société est bien positionnée pour un accroissement lorsque l'économie se redressera.

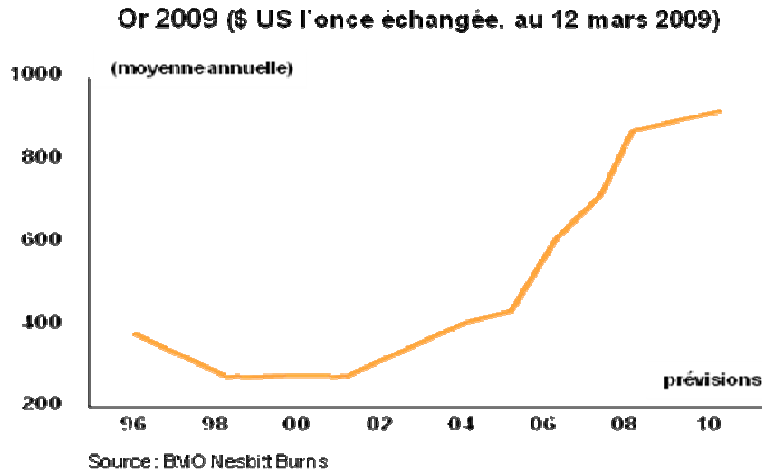
Avec en place les dépenses promises pour stimuler l'économie, des mesures pour relaxer le crédit, un évitement moins marqué des risques et une reprise de la croissance à long terme des économies BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), on s'attend à ce que ce contexte de l'approvisionnement entraîne une amélioration des déséquilibres entre l'offre et la demande. Cela aurait pour effet de revigorer les prix des métaux de base à long terme, stimulant par le fait même les activités de prospection et de production.



## L'or

Par contraste avec les métaux de base et les autres marchandises, l'or n'a pas subi la tendance des prix à la baisse, la raison étant qu'il est le placement jugé sûr et la valeur refuge en situation d'incertitude économique. L'or a toujours été perçu comme une protection contre l'inflation. Par ailleurs, les plans de stimulation économique annoncés suscitent des inquiétudes au sujet de l'inflation, et cela a contribué à soutenir le prix de l'or.

Les perspectives pour l'or demeurent excellentes à court et à long terme. À court terme, on reste aux prises avec un approvisionnement qui diminue, le resserrement du crédit et le manque de capitaux incitant les entreprises à laisser tomber la production et les grands projets. Les perspectives à long terme sont également positives, car l'on s'attend à ce que les pressions inflationnistes sur les devises fouettent encore davantage la demande pour l'or. En conséquence, la production d'or devrait rester stable. Mais on a expérimenté une réduction des dépenses d'exploration aurifère, particulièrement dans le cas des compagnies minières junior ayant des liquidités limitées, ceci ayant contribué au surplus de l'offre pour les services de forage. Voilà une bonne nouvelle pour Orbit Garant : située en plein cœur de l'Abitibi, avec des produits provenant pour plus de 78 % d'entreprises d'exploration et de production aurifère, la Société est bien positionnée pour préserver sa base de revenus bien qu'elle subisse une compétition féroce.



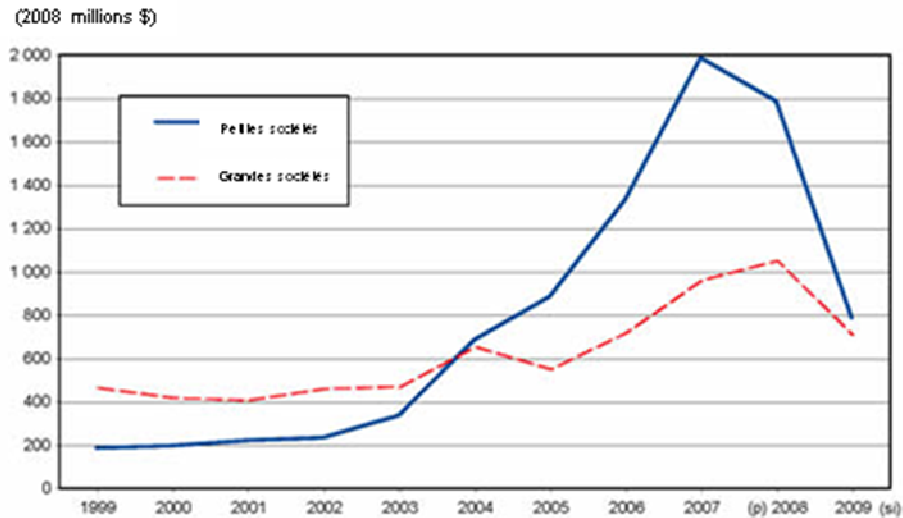
### *Forces en présence sur le marché*

À l'échelle mondiale, durant la période 2005–2008, les petites sociétés minières ont surpassé les grandes entreprises, à la fois pour les dépenses de forage en surface et de forage souterrain. Récemment toutefois, le Metals Economics Group (MEG) a rapporté que la part de l'exploration mondiale échue aux petites sociétés s'était repliée durant chacune des deux années précédentes. Cette situation résulte de la crise économique et de budgets de croissance plus lents, auxquels s'ajoutent des affectations de fonds accrues de la part des grandes entreprises.

Au Canada, de 1999 à 2008, les dépenses totales des petites sociétés minières sont passées de 183 millions \$ à 1,8 milliard \$. Leur part des dépenses totales a atteint un sommet historique de 67 % en 2007, et a diminué légèrement pour se situer à environ 63 % en 2008. En 2009, petits et gros producteurs expérimentent une baisse des dépenses, la baisse étant plus accentuée du côté des petites sociétés en raison du manque d'accès aux capitaux à court et à long terme. (Ressources naturelles Canada)

Les petites sociétés minières ont mis un frein aux dépenses afin de conserver leur encaisse, mais les sociétés minières d'envergure et les sociétés intermédiaires bien financées sont demeurées relativement stables. Armées d'un bilan solide, nombre de ces dernières entreprises poursuivent avec les dépenses prévues et sont en bonne position pour faire l'acquisition de nouvelles propriétés auprès de petites sociétés sous-évaluées. Elles sont toutefois prudentes en ce qui concerne les dépenses d'exploration, incluant les services de forage.

### Dépenses d'exploration et de mise en valeur de gisements (1) par les petites et grandes sociétés, 1999-2009



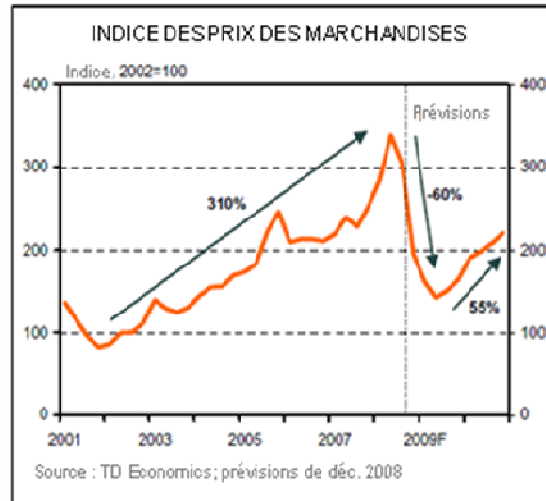
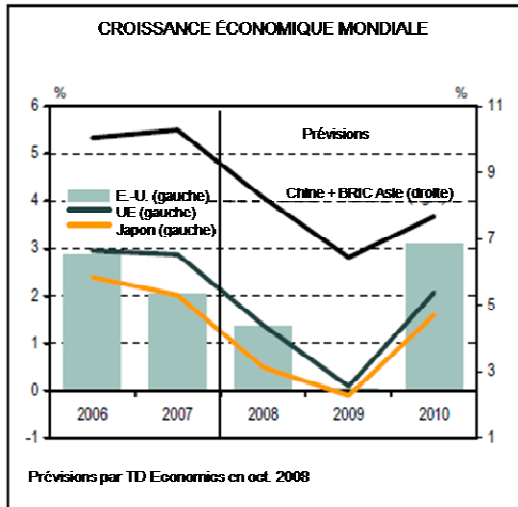
Source : Ressources naturelles Canada

Le forage au diamant en surface représente la méthode de forage la plus largement utilisée au Canada, à la fois par les petits et les gros producteurs, aux fins d'exploration jusqu'à reconnaissance complète du corps minéralisé. Ces contrats sont de plus courte durée, mais représentent souvent une meilleure marge par rapport au forage souterrain. La majorité des contrats de forage souterrain vont à des sociétés minières d'envergure ou à des sociétés intermédiaires et ont trait à la production de l'or. Pour s'assurer l'accès aux services de forage continus qui sont nécessaires à l'exploitation de la mine, ces sociétés concluent des contrats de forage à long terme. Ces contrats de forage souterrain comptent pour quelque 40 % des produits générés par Orbit Garant.

#### *Perspectives à long terme*

En dépit du climat négatif actuel, un certain nombre de signes encourageants se dessinent quant aux perspectives à long terme dans l'industrie.

Les gouvernements de nombreux pays à travers le monde affectent de grosses sommes d'argent à des plans de stimulation économique, surtout pour des dépenses d'infrastructure, ce qui augure bien pour les prix des métaux de base. Ainsi la Chine, qui compte pour 20 % à 35 % de la consommation mondiale de métaux de base, a annoncé un plan d'infrastructure de 586 milliards \$.



Le secteur aurifère est demeuré vigoureux et au vu des sommes colossales injectées pour stimuler l'économie mondiale, on considère que les prix de l'or demeureront une protection prisée contre l'inflation. Pour les entreprises aurifères, cela signifiera une très forte incitation à faire de l'exploration. Pour l'instant, toutefois, plusieurs compagnies aurifères, particulièrement des compagnies minières junior, ont réduit leurs budgets d'exploration jusqu'à ce que l'économie et leurs liquidités s'améliorent. Ce qui aura un impact sur les sociétés de forage à court et moyen terme, néanmoins, le manque de nouvelles découvertes significatives signifie que les sociétés de forage telles que Orbit Garant, sont bien positionnées pour une croissance à long terme.

## PERFORMANCE GLOBALE

Orbit Garant a connu des résultats records pour les neuf mois terminés le 31 mars 2009 en termes de produits bruts et de nombre de mètres forés.

	9 mois 31 mars 2009	9 mois 31 mars 2008	Hausse \$	Hausse %
<b>Produits (\$) '000</b>	76,917	57,503	19,414	33.8
<b>Bénéfice net (\$) '000</b>	9,072	7,960	1,112	14.0
<b>Mètres forés</b>	812,554	632,614	179,940	28.4

L'augmentation est en partie attribuable à la contribution de Forage+, qui a été acquise au cours du trimestre précédent.

Pour les neuf mois terminés le 31 mars 2009, Orbit Garant a enregistré un bénéfice net de 9.1 millions \$ en regard de 8.0 millions \$, une progression de 1.1 millions \$ ou de 14,0 %.



## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS – TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2009

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2009 * ('000)	Exercice 2009	Exercice 2008	2009 c. 2008	Variation
	Trimestre 2	Trimestre 2	Variation \$	%
Produits * (\$)	27,695	22,071	5,624	25.5
Bénéfice brut * (\$)	9,196	7,516	1,680	22.4
Marge brute (%)	33.2	34.1		
BAIIA normalisé * (\$) <sup>(1)</sup>	7,345	6,464	881	13.6
Mètre forés	298,341	220,116		35.5
Bénéfice net * (\$)	3,210	2,824	386	13.7
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	32,738,684	24,776,536		
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation	32,738,684	25,493,086		
Bénéfice net par action ordinaire				
- de base (\$)	0.10	0.11		
- dilué (\$)	0.10	0.11		

(1) Le BAIIA normalisé n'est pas une mesure reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus et n'a pas une signification standardisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA normalisé peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir *Information complémentaire*.

### Produits tirés de contrats

Information sectorielle * ('000)	Les trois mois terminés le 31 mars					
	2009			2008		
	Produits	Bénéfice brut	Marge brute %	Produits	Bénéfice brut	Marge brute %
Forage Canada * (\$)	27,390	9,416	34.4	18,478	6,206	33.6
Forage International * (\$)	272	(206)	(75.9)	1,359	501	36.8
Fabrication Canada * (\$)	33	(14)	(41.5)	2,234	809	36.2
	<b>27,695</b>	<b>9,196</b>	<b>33.2</b>	<b>22,071</b>	<b>7,516</b>	<b>34.1</b>

Les produits totaux pour le troisième trimestre 2009 étaient de 27,7 millions \$, une augmentation de 5,6 millions \$ ou 25,5 % comparativement au même trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour Forage Canada se sont chiffrés à 27,4 millions \$, en regard de 18,5 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2008, soit une progression de

48,2 %. Ce bond est attribuable aux contrats de forage spécialisé et à l'acquisition de la société Forage + (pour de plus amples renseignements, voir la section « Acquisition d'entreprise »).

Pour Forage International, les produits se sont chiffrés à 0,3 million \$, un recul de 1,4 million \$ par rapport à la même période l'an dernier, en raison de la mauvaise situation des marchés internationaux.

Fabrication Canada n'a pour ainsi dire pas généré de produits durant le trimestre, par comparaison à 2,2 millions \$ au même trimestre l'an dernier. Il n'y a pas eu de demandes de fabrication de foreuses de la part des clients en raison du climat économique actuel. Par l'entremise de sa filiale Soudure Royale, Orbit Garant maintient sa capacité de fabriquer de nouvelles foreuses, tout en utilisant Soudure Royale pour la fabrication de fournitures et de matériel auxiliaire.

Le bénéfice brut total du troisième trimestre a progressé de 1,7 million \$ ou de 22,4 %, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, pour atteindre 9,2 millions \$.

La marge bénéficiaire brute a fléchi à 33,2 % contre 34,1 % pour la même période l'an dernier. Ce repli de 0,9 % est dû à une combinaison de facteurs, par exemple :

- La pression pour réduire la marge sur les nouveaux contrats;
- La baisse des activités des divisions Forage International et Fabrication.

Ces deux facteurs ont été presque entièrement compensés par l'efficacité et la productivité de foreurs expérimentés.

### ***Frais généraux et administratifs***

Les frais généraux et administratifs du troisième trimestre se sont établis à 1,7 million \$, comparativement à 1,4 million \$ pour la même période en 2008. L'augmentation s'explique par des dépenses administratives additionnelles pour supporter la croissance de la Société et par les coûts associés au fait d'être une compagnie ouverte. Les frais généraux et administratifs représentent 6,0 % des ventes, en regard de 6,5 % pour la même période l'an dernier.

L'amortissement total est passé de 1,6 million \$ pour ce trimestre de l'exercice précédent, à 2,4 millions \$. Cette augmentation est reliée à l'acquisition de Forage + et à l'ajout de nouvelles foreuses et d'équipements.

Certains investissements à long terme ont été entièrement dévalués en raison de la situation des marchés internationaux et du faible potentiel de croissance de ces investissements sur une période raisonnable; une moins-value de 303 687 \$ liée à la baisse non temporaire de la juste valeur des titres est incluse dans l'état des résultats.

### **Frais financiers**

L'intérêt sur la dette à long terme ainsi que les intérêts et frais bancaires étaient inférieurs comparativement à la même période l'an dernier. Cela s'explique par le fait que la Société a réduit sa dette à l'aide des produits de l'appel à l'épargne de juin 2008.

Les impôts enregistrés ont atteint 1,6 million \$ pour le trimestre contre 1,2 million \$ pour la période correspondante en 2008.

### **Bénéfice net**

Le bénéfice net a atteint 3,2 millions \$ en regard de 2,8 millions \$ pour la même période l'an dernier, ce qui représente 0,10 \$ par action ordinaire (0,10 \$ bénéfice dilué), en regard de 0,11 \$ par action ordinaire (0,11 \$ bénéfice dilué).

### **BAIIA normalisé**

La Société a généré un BAIIA normalisé de 7,3 millions \$ lors du trimestre courant par comparaison à 6,5 millions \$ lors de la même période de l'exercice précédent, en hausse de 13,6 %.

## **RÉSULTATS DES OPÉRATIONS – LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2009**

LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2009 * ('000)	Neuf mois 31 mars 2009	Neuf mois 31 mars 2008	2009 c. 2008 Variation \$	Variation %
Produits * (\$)	76,917	57,503	19,414	33.8
Bénéfice brut * (\$)	25,366	20,080	5,286	26.3
Marge brute (%)	33.0	34.9		
BAIIA normalisé * (\$) <sup>(1)</sup>	20,197	17,039	3,158	18.5
Mètre forés	812,554	632,614	179,940	28.4
Bénéfice net * (\$)	9,072	7,960	1,112	14.0
Bénéfice net par action ordinaire - de base (\$)	0.28	0.32		
- dilué (\$)	0.28	0.31		

## **Produits tirés de contrats**

Information sectorielle * ('000)	Les neuf mois terminés le 31 mars					
	2009			2008		
	Produits	Bénéfice brut	Marge brute %	Produits	Bénéfice brut	Marge brute %
Forage Canada * (\$)	73,529	24,473	33.3	47,669	15,651	32.8
Forage International * (\$)	2,707	592	21.9	6,075	3,048	50.2
Fabrication Canada * (\$)	681	301	44.3	3,759	1,381	36.7
	<b>76,917</b>	<b>25,366</b>	<b>33.0</b>	<b>57,503</b>	<b>20,080</b>	<b>34.9</b>

Les produits totaux des neuf mois terminés le 31 mars 2009 se sont établis à 76,9 millions \$, soit une augmentation de 19,4 millions \$, ou de 33,8 %, par rapport à 57,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour Forage Canada ont atteint 73,5 millions \$, un bond de 25,9 millions \$, ou de 54,2 %, en regard de 47,7 millions \$ pour la même période l'an dernier. Ce bond est attribuable aux contrats de forage spécialisé et à l'acquisition de Forage + (pour de plus amples renseignements, voir la section « Acquisition d'entreprise »).

Pour Forage International, les produits se sont chiffrés à 2,7 millions \$ en comparaison de 6,1 millions \$ pour la même période en 2008, une chute de 3,4 millions \$ attribuable à une baisse des activités.

Les produits pour Fabrication Canada se sont chiffrés à 0,7 million \$, en baisse de 3,1 million \$ par comparaison à la période correspondante, en raison d'une baisse de la demande en foreuses de la part des clients.

### **Bénéfice brut**

Le bénéfice brut total pour les premiers neuf mois de cet exercice s'est élevé à 25,4 millions \$, une hausse de 5,3 millions \$ en regard de la période correspondante l'an dernier.

La marge bénéficiaire brute pour les premiers neuf mois de l'exercice était de 33,0 % contre 34,9 % l'an dernier. Cette diminution est liée à la baisse de la demande dans les divisions Forage International et Fabrication.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont situés à 5,2 millions \$, comparativement à 3,6 millions \$ pour la même période l'an dernier, une augmentation qui s'explique par

l'addition de personnel administratif pour supporter la croissance de la Société, et par les coûts associés aux compagnies ouvertes.

L'amortissement était à 3,0 millions \$ par rapport à 1,9 million \$, résultat d'investissements en équipements et de l'acquisition de Forage +.

L'amortissement des actifs incorporels était de 3,2 millions \$, contre 3,0 millions \$ pour la période correspondante en 2008. Ce chiffre est attribuable à l'acquisition de Forage +.

Les gains de change étaient de 0,2 million \$ alors qu'ils étaient pour ainsi dire nuls pour la même période l'an dernier.

### **Frais financiers**

L'intérêt sur la dette à long terme ainsi que les intérêts et frais bancaires étaient de 0,3 million \$ et 0,2 million \$, respectivement, pour l'exercice en cours, par rapport à 1,1 million \$ et 0,4 million \$ pour la période correspondante l'an dernier. Cette diminution s'explique par le fait que la Société a réduit sa dette à l'aide des produits de l'appel à l'épargne.

### **Impôts**

Les impôts étaient de 4,4 millions \$ contre 2,1 million \$ pour la même période l'an dernier. Des ajustements ont été faits durant le deuxième trimestre 2008 pour inclure des changements aux taux futurs d'impôt sur le revenu.

### **Bénéfice net**

Le bénéfice net est passé à 9,1 millions \$ ou à 0,28 \$ par action (0,28 \$ bénéfice dilué), en regard de 8,0 millions \$ ou 0,32 \$ par action (0,31 \$ bénéfice dilué).

### **BAIIA normalisé**

La Société a généré un BAIIA normalisé de 20,2 millions \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2009, comparé à 17,0 millions \$ pour la même période l'an dernier, soit une progression de 3,2 millions \$, ou de 18.5 %.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* ('000)	Fiscale 2008			Fiscale 2007			Fiscale 2007	
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits tirés de contrats * (\$)	27,695	26,106	23,116	24,639	22,071	18,053	17,378	17,879
Bénéfice brut * (\$)	9,196	8,648	7,523	8,723	7,516	6,316	6,249	5,382
Bénéfice brut %	33.2	33.1	32.5	35.4	34.1	35.0	36.0	30.1
Bénéfice net * (\$)	3,210	3,214	2,649	1,421	2,824	2,972	2,164	1,239
BAlIA normalisé * <sup>(1)</sup> (\$)	7,345	6,876	5,976	6,570	6,464	5,307	5,268	4,605
Bénéfice net par action ordinaire - de base	0.10	0.10	0.08	0.06	0.11	0.12	0.09	0.06
- dilué	0.10	0.10	0.08	0.05	0.11	0.12	0.09	0.06

(1) Le BAlIA normalisé n'est pas une mesure reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus et n'a pas une signification standardisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAlIA normalisé peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir *Information complémentaire*.

## LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant changements dans le fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, totalisaient 5,6 millions \$ lors du trimestre clos le 31 mars 2009, par rapport à 4,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 36,9 %.

Les changements dans le fonds de roulement sans effet sur la trésorerie pour le trimestre ont été une sortie de 1,0 million \$, contre 3,1 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, ce qui résulte principalement :

- D'une augmentation de 3,6 millions \$ des comptes débiteurs;
- D'une baisse de 2,6 millions \$ du niveau d'inventaire.

### Activités de financement

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2009, la Société a remboursé le prêt bancaire de 1,9 million \$.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, Orbit Garant a conclu un nouveau prêt bancaire et un accord de dette à long terme. Aux termes de ce nouvel accord, le prêt bancaire porte intérêt à un taux variable, avec calcul d'un ratio financier trimestriel, et peut aller du taux d'intérêt préférentiel plus 0,42 %, à 1,42 %.

De plus, le montant autorisé de la facilité de dette à long terme de 20 millions \$ est réduit d'un montant de principal de 714 286 \$ sur une base trimestrielle. La Société

remboursera sur une base trimestrielle tout montant en sus du montant autorisé ainsi réduit à la date en question. Au 31 mars 2009, il n'y a pas de tranche de la dette à long terme puisque le montant impayé est moindre que le montant autorisé.

La Société croit qu'elle sera en mesure de générer un flux de trésorerie suffisant pour répondre à ses obligations actuelles et futures envers le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et la dette. Les dépenses en immobilisations principales de la Société servent à acquérir des foreuses ainsi que des véhicules pour les transporter avec les équipements.

Aux termes de certaines de ses conventions de crédit, la Société doit respecter diverses clauses financières restrictives. De plus, ce type de convention limite entre autres sa capacité à contracter de nouvelles dettes, à consentir un privilège, à procéder à des fusions ou acquisitions, et à verser des dividendes et autres paiements. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, la Société s'est conformée à toutes les clauses et autres conditions imposées aux termes de la nouvelle Entente de crédit, et elle continue de s'y conformer.

### ***Activités d'investissement***

Au cours du trimestre, Orbit Garant a consacré 1,4 million \$ aux immobilisations, faisant l'acquisition de matériel auxiliaire et améliorant les foreuses pour répondre aux besoins des clients.

En outre, la Société a effectué le paiement final pour l'acquisition de Forage +, au montant de 2,4 millions \$.

### **EFFETS DU TAUX DE CHANGE**

Sauf tel que mentionné dans la phrase suivante, tous les produits de la Société étaient libellés en dollars canadiens. La principale exposition de la Société aux fluctuations du taux de change découle de certains achats libellés en dollars US, lesquels sont en partie compensés par des produits en dollars US tirés principalement de travaux de forage en circulation inverse effectués par Drift. Puisque moins de 5 % des produits sont générés en dollars US, les fluctuations du dollar US contre le dollar Canadien n'ont pas tellement d'impact sur les résultats financiers de la Société.

### **ACQUISITION D'ENTREPRISE**

Le 10 octobre 2008, la Société a acheté toutes les actions émises et en circulation de 9129-5632 Québec Inc. (« Forage + ») (services de forage au diamant en surface au Canada) pour un montant net total de 3 100 000 \$ (coûts d'acquisition exclus), dont 2 124 456 \$ en espèces et 975 544 \$ provenant de l'émission de 457 142 actions ordinaires d'Orbit Garant basée sur le cours moyen de l'action sur 30 jours. En outre, Orbit Garant versera un montant estimatif de 2 431 247 \$ en espèces en guise de compensation pour le fonds de roulement net de la société à la date d'acquisition, et un

montant estimatif de 95 486 \$ pour les coûts d'acquisition. La somme à payer comme compensation pour le fonds de roulement net ne porte pas intérêt et sera versée dix jours après la remise des états définitifs de 9129-5632 Québec Inc. Un montant estimatif de 1 423 643 \$ a été comptabilisé en tant que fonds commercial et la direction finalisera la répartition du prix d'achat afin de déterminer le montant à comptabiliser comme fonds commercial et actif incorporel.

## **FACTEURS DE RISQUE**

Les renseignements ci-après ne font que résumer certains facteurs de risque et sont assujettis intégralement par renvoi aux renseignements détaillés présentés ailleurs dans le présent rapport et dans la notice annuelle de la Société datée du 26 septembre 2008, et doivent être lus de concert avec ceux-ci. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société fait face. Des risques et incertitudes additionnels que la Société ignore en ce moment ou qui lui semblent actuellement négligeables peuvent également entraver son exploitation. Si de tels risques devaient se matérialiser, l'entreprise, la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en subir les contrecoups.

### **Risques relatifs à l'entreprise et à l'industrie**

#### ***Ralentissements cycliques***

La demande pour les services et produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exécutées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des métaux. Il existe un risque qu'un recul marqué des prix des métaux puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande pour les services offerts par la Société et nuire considérablement à ses produits d'exploitation, situation financière, flux de trésorerie et perspectives de croissance.

Ainsi qu'il est dit plus haut sous « Survol de l'industrie », la demande pour les métaux de base a reculé, ce qui a contribué à freiner l'exploration à court et moyen terme. La situation a créé un surplus de foreuses sur le marché, faisant baisser les prix par mètres forés. Jusqu'à présent, a remarqué la Société, les services spécialisés, qui comptent pour 60 % environ de ses produits, sont moins touchés que les services de forage traditionnels par la baisse des prix des métaux et des minéraux. Cet état de fait pourrait avoir des répercussions sur la rentabilité globale de la Société. Ce qui pourrait changer advenant une récession prolongée.

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société utilise une assurance d'Exportation et Développement Canada (EDC) pour certains de ses comptes débiteurs. Sous réserve de certaines modalités, le programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes impayés. Au 31 mars 2009, le montant de la couverture EDC représente quelque 58 % des comptes débiteurs d'Orbit Garant.



Les comptes débiteurs de sociétés minières plus petites ont tendance à augmenter pendant les ralentissements cycliques, s'ajoutant à ceux des moyens et gros producteurs qui demeurent une part importante des comptes débiteurs totaux. Souvent, les petites sociétés minières n'ont que les marchés financiers comme source de financement, et il peut leur être soudain difficile de trouver des capitaux en vue de programmes de forage, pour peu que se transforment les perspectives pour le secteur, ou que s'avère décevant un programme de forage en particulier. En suivant de près le classement chronologique des comptes débiteurs et le niveau d'activités de financement des petites sociétés minières sur les marchés financiers, la Société peut gérer ce risque en demandant des lettres de crédit ou des acomptes lorsqu'elle le juge approprié.

### ***Sensibilité à la conjoncture économique générale***

Les rendements financiers et d'exploitation d'Orbit Garant subissent l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (inflation, taux d'intérêt, taux de change), de l'accès aux marchés financiers et à l'endettement, ainsi que des politiques monétaires et réglementaires. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des clients et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la situation et le rendement financier, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Risques d'exploitation et responsabilité***

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, les dommages et la destruction des biens et de l'équipement, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ainsi ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes présentant des lacunes ou des employés n'étant pas à la hauteur ou encore des événements externes, pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, identifié comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects opérationnels de la Société, incluant mais sans s'y limiter, la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, les dommages aux biens, la sécurité du personnel, la conformité à la réglementation ou l'intégration des activités, y compris l'intégration des systèmes informatiques de comptabilité d'Orbit et de Garant. La Société a connu des changements marqués au cours des 24 derniers mois, tels que la relocalisation du siège social opérationnel de la Société de Rouyn-Noranda (Québec) vers Val-d'Or (Québec), ainsi que la mise en application de

nouveaux systèmes comptables, de gestion d'inventaires et de technologie de l'information pour l'exploitation. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise, de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

### ***Contrats clients***

Les contrats clients de la Société pour le forage en surface ont habituellement une durée de 6 à 12 mois, et ses contrats clients pour le forage souterrain ont en général une durée de 1 à 2 ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement ou non d'un montant limité à la Société. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants, ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci. (Voir la section « Ralentissements cycliques ».)

### ***Exigences en matière d'environnement, de santé et sécurité et considérations connexes***

Les opérations de la Société sont soumises à une vaste gamme de lois et règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique ou local, incluant ceux portant sur la protection de l'environnement et la santé et sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les rejets, les déchets non dangereux et dangereux (y compris les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage des substances et matières dangereuses telles que les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé-sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et sécurité »). De par ses opérations d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le personnel de la Société doit assister sur les chantiers de ses clients, dont bon nombre insistent sur la conformité aux politiques internes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Les activités à ces chantiers peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie, ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une

protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité d'en obtenir de nouveaux.

### ***Risque lié à la législation et à la réglementation***

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur le plan légal et environnemental et en matière de santé et sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, telles que des amendes ou une même une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. D'autre part, les compagnies d'exploration minière clientes de la Société sont également assujetties à une réglementation similaire sur le plan juridique et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration ou de mise en valeur de site miniers et nuire ainsi indirectement à la Société.

### ***Conditions météorologiques extrêmes et impact de désastres naturels ou autres***

La Société exerce ses activités dans une variété d'endroits, dont certains sont sujets à des conditions météorologiques extrêmes. De temps à autre ces conditions, ainsi que des catastrophes naturelles ou autres, pourrait avoir un impact financier négatif sur les opérations situées dans les régions où se produisent ces conditions.

### ***Caractère saisonnier***

Les produits de la Société présentent certaines tendances saisonnières, mais les fluctuations liées au caractère saisonnier des activités sont négligeables. Pour la division de forage souterrain, les arrêts de production de mines prévus pendant les Fêtes et la période estivale à certains emplacements entraînent une baisse des produits durant ces périodes. Pour la division de forage en surface en sol canadien, les conditions météorologiques printanières et automnales exigent généralement un arrêt des programmes de forage ou une planification des programmes de forage en fonction des fluctuations saisonnières. De la même manière, dans la division de forage en surface à l'échelle internationale, les conditions météorologiques à certains moments de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des variations des produits.

### ***Dépendance envers le personnel et rétention des effectifs***

Outre la disponibilité de capitaux pour l'équipement, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés offrant des services de forage est la disponibilité de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour opérer ses équipements. La hausse de la demande pour les services de forage risque de créer une pénurie de foreurs qualifiés, et

la concurrence pour les foreurs est intense. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

### ***Approvisionnement en biens non durables***

La forte croissance de la Société a exercé des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec à fabriquer et lui livrer des foreuses et des biens non durables, respectivement. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

### ***Risque lié à la réputation de la Société***

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse du bassin de clients de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société a la responsabilité de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, lois et règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

### **Fonds commercial**

Le fonds commercial, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif net pour les entreprises acquises, fait l'objet d'un examen de perte de valeur sur une base annuelle, ou plus fréquemment lorsque surviennent des événements ou faits qui font craindre une baisse de valeur. Lorsque la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, il est fait état d'une perte de valeur égale à la différence dans l'état des résultats. Nous avons procédé à notre examen annuel le 30 juin 2008 et avons trouvé que la juste valeur est supérieure à la valeur comptable. De plus, nous avons été amenés à conclure qu'un test autre qu'annuel n'est pas approprié puisqu'il n'existe aucun événement ou changement de circonstance particulier.

### **Perte de valeur des actifs à long terme**

Les actifs à long terme (y compris les immobilisations et les actifs incorporels à durée définie) font l'objet d'un examen sur la possibilité de recouvrement lorsque des événements ou changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Il est fait état d'une perte de valeur lorsque leur valeur comptable est supérieure aux flux de trésorerie totaux non actualisés escomptés du fait de leur utilisation et de leur éventuelle élimination. Le cas échéant, le montant de la perte de valeur est égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Nous avons conclu qu'il n'y avait pas lieu de procéder à un examen sur le recouvrement puisqu'il n'y a pas d'événements ou changements de circonstances indiquant que la valeur comptable des actifs à long terme pourrait ne pas être recouvrable.

### **MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES**

La Société a adopté la section 3031, « Stocks », du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), remplaçant la section 3030, « Stocks », la section 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », la section 3863, « Instruments financiers – présentation », et la section 1535, « Informations à fournir concernant le capital » le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

#### ***Inventaires***

La section 3031 « Stocks » fournit un guide plus complet pour déterminer les coûts d'inventaire et la reconnaissance subséquente de l'inventaire comme dépense, ainsi que l'exigence de divulgations additionnelles connexes. La nouvelle norme permet également de renverser toute écriture reconnue précédemment. L'adoption de cette politique n'a pas eu d'effet direct sur les états financiers consolidés de la Société.

Comme suite à l'adoption de cette norme, Orbit Garant a modifié son évaluation des inventaires de fournitures, passant du plus bas entre le coût et le coût de remplacement, au plus bas entre le coût et la valeur de réalisation nette. Ce changement n'a pas eu d'effet direct sur les états financiers consolidés de la Société.

#### ***Instruments financiers***

La section 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » exige la divulgation de l'information concernant: a) la portée des instruments financiers sur la position financière et la performance de l'entité, et b) la nature et l'étendue des risques provenant des instruments financiers et auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que la façon par laquelle l'entité gère ces risques. La section 3863 portant sur la présentation des instruments financiers demeure inchangée en ce qui concerne les exigences de présentation incluses dans la section 3861. La section 1535 portant sur « Informations à fournir concernant le capital » exige la divulgation de l'information concernant les objectifs, politiques et procédés de l'entité en

matière de gestion des capitaux. Comme les normes ne traitent que des exigences de divulgation, elles n'ont aucun effet sur les résultats financiers (voir Note 7 – Gestion des capitaux et Note 11 – Instruments financiers des états financiers intérimaires consolidés non vérifiés au 31 mars 2009).

### **Pratiques comptables futures**

En janvier 2009, l'ICCA a publié de nouvelles sections de son manuel :

i) La section 1582 « Regroupements d'entreprises » qui remplace la section 1581 portant le même nom. On y trouve les normes pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elle est l'équivalent canadien du IFRS standard, IFRS 3 (Revised), *Business Combinations* et vise les regroupements pour lesquels la date d'acquisition est le 1<sup>er</sup> octobre 2011 ou ultérieurement. Une mise en application survenant plus tôt est permise. La Société évalue présentement l'impact qu'aurait l'adoption de cette nouvelle section sur ses états financiers consolidés.

ii) La section 1601 « États financiers consolidés » et la section 1601 « Actionnaires sans contrôle » qui ensemble remplacent la section 1600 « États financiers consolidés ». La section 1601 présente les normes pour la préparation des états financiers consolidés. La section 1602 présente les normes pour la comptabilisation de la part d'un actionnaire sans contrôle dans une filiale, dans des états financiers consolidés, après un regroupement d'entreprises. Elle est l'équivalent du IFRS standard, IAS 27 (Revised), *Consolidated et Separate Financial Statements*. Les sections visent les états financiers intérimaires et annuels consolidés pour les exercices financiers à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011. Une adoption survenant plus tôt est permise au début d'un exercice financier. La Société évalue présentement l'impact qu'aurait l'adoption de ces nouvelles sections sur ses états financiers consolidés.

b) Fonds commercial et actifs incorporels :

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié la section 3064 intitulée « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement de la section 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et de la section 3450, « Frais de recherche et de développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres sections du Manuel de l'ICCA à des fins d'uniformité. La nouvelle section vise les états financiers pour des exercices commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2008 ou ultérieurement. La Société adoptera donc ces nouvelles normes pour son exercice commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2009. La section 3064 établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant au fonds commercial après la constatation initiale et aux actifs incorporels, pour les entreprises à but lucratif. Les normes relatives au fonds commercial sont identiques à celles comprises dans l'ancienne section 3062. La Société ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle section ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés.

### c) Normes internationales d'information financière :

En 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) a fait connaître un nouveau plan stratégique qui transformera les exigences relatives aux rapports financiers pour les entreprises canadiennes. Il y est question de la convergence des normes comptables canadiennes avec les normes internationales (IFRS), pendant une période de transition d'une durée prévue de cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que 2011 sera l'année pour passer des PCGR canadiens aux normes IFRS pour les sociétés ouvertes. La date de transition de la Société étant le 1<sup>er</sup> juillet 2011, il sera nécessaire de produire un nouvel énoncé des données publiées, aux fins de comparaison, pour l'exercice qui prendra fin le 30 juin 2011. La Société étudie présentement les répercussions futures des IFRS sur ses états financiers consolidés et elle continuera d'investir dans la formation afin d'être prête pour la conversion.

### **ESTIMÉS COMPTABLES CRUCIAUX**

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement acceptés exige des gestionnaires qu'ils fassent des estimations et suppositions affectant les montants d'actifs et de passifs rapportés et la divulgation des éléments d'actifs éventuels et des passifs en date des états financiers ainsi que les montants de revenus et dépenses indiqués pour la période visée. Les principaux domaines requérant une estimation des gestionnaires incluent, mais sans s'y limiter, la durée de vie des immobilisations et actifs incorporels aux fins d'amortissement, dépréciation du fonds commercial, évaluation d'inventaire, évaluation des impôts futurs, suppositions utilisées dans la compilation des rémunérations à base d'actions, juste valeur des actifs acquis et des passifs encourus lors des acquisitions d'entreprises, ainsi que les montants enregistrés comme passifs accrus. Les résultats réels pourraient différer de ceux estimés et supposés.

### **ENGAGEMENTS**

Sauf pour ce qui est des baux d'opération exposés dans le rapport de gestion de l'exercice financier ayant pris fin le 30 juin 2008, où il n'y avait pas de changement majeur, la Société n'a aucun autre engagement.

### **CONTRÔLES INTERNES SUR LES RAPPORTS FINANCIERS**

La direction de la Société est responsable de la conception des contrôles internes concernant l'information financière de la Société tel que défini par l'instrument multilatéral 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La direction a conçu ces contrôles internes de l'information financière, ou les aura fait concevoir sous sa supervision, pour fournir une assurance raisonnable quant à la

fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour des fins externes selon les PCGR.

Il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de la Société sur les rapports financiers parus au cours de la période intérimaire la plus récente, ayant affecté ou risquant d'affecter sensiblement les contrôles internes de la Société sur l'information financière.

## **IMPACT DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉES**

### **Normes internationales d'information financière (IFRS)**

En 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une mise à jour sur le plan de mise en œuvre des IFRS dans les PCGR du Conseil des normes comptables du Canada (CNC). Ce plan donne un aperçu des décisions cruciales qui seront faites par l'ICCA en vue d'harmoniser les informations avec les IFRS lors de l'exécution du plan stratégique. Bien que les IFRS soient basés sur un cadre conceptuel de travail similaire à celui des PCGR, d'importantes divergences en ce qui concerne les normes comptables devraient être résolues. L'ICCA a confirmé que le passage des PCGR à l'IFRS prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour les responsables des entreprises.

Au cours des prochains trimestres, la Société développera son plan de mise en œuvre interne pour répondre aux lignes directrices des exigences à venir.

## **INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 11 mai 2009, il y avait 32 738 684 actions ordinaires d'Orbit Garant en circulation et 1 673 000 options à un prix d'exercice moyen de 2,13 \$ l'option.

## **INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Ce rapport contient des références au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) et au BAIIA normalisé (BAIIA ajusté en fonction des frais de gestion, d'intégration et de frais extraordinaires de transaction, que la direction juge nécessaire à la compréhension de la comparaison des périodes historiques). La direction est d'avis que le BAIIA et le BAIIA normalisé sont d'utiles mesures supplémentaires de performance d'exploitation, avant le service de la dette, les dépenses en immobilisations et les impôts sur le revenu. Toutefois, le BAIIA et le BAIIA normalisé ne sont pas reconnus comme mesures du bénéfice selon les PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net ou à la perte (qui sont déterminés conformément aux PCGR) en tant qu'indicateur de la performance de la Société, ou comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode de calcul du BAIIA et du BAIIA normalisé de la Société peut différer sensiblement des méthodes utilisées par d'autres entreprises ouvertes et, par



conséquent, ces derniers peuvent ne pas être comparables aux mesures de même nom des autres entreprises ouvertes.

Selon l'expérience passée, il serait probablement possible de percevoir un montant de 1.5 million \$ sur une plus longue période.

## **ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Aucun événement subséquent d'importance.

## **LES PERSPECTIVES**

En dépit des récentes turbulences et de l'incertitude sur les marchés, la direction demeure confiante dans les perspectives à long terme d'Orbit Garant. La Société pourrait faire face à des défis à court ou moyen terme, mais la direction demeure confiante quant à l'avenir.

La Société continue de bénéficier de son exposition au marché aurifère, lequel demeure fort. Les réserves d'or baissent constamment et les pressions inflationnistes sur les devises devraient encore stimuler à long terme la demande pour l'or. Orbit Garant est idéalement situé au cœur d'une réserve d'or de classe mondiale, avec environ 78% des clients de la Société explorant ou produisant le précieux métal.

La localisation d'Orbit Garant, à proximité de ses clients, offre également un avantage concurrentiel. Dans un environnement caractérisé par la pression sur les prix, la localisation d'Orbit Garant la positionne comme un opérateur à faible coût, résultant en un taux d'utilisation élevé de ses foreuses.

Afin de compenser toute réduction des marges relatives aux foreuses affectées aux métaux de base aujourd'hui plus faibles, Orbit Garant continue de mettre en œuvre des améliorations de l'efficacité opérationnelle. Notamment la formation des foreurs, l'amélioration de la qualité de la flotte et une maintenance continue des foreuses et équipements.

Conformément à la stratégie éprouvée de la Société 55% de la clientèle d'Orbit Garant est composée de compagnies minières d'envergure et intermédiaires étant bien financées, comportant des contrats à plus long terme en moyenne de 1 à 3 ans. Orbit Garant continue de développer et maintenir des relations à long terme avec ses clients, permettant ainsi à la Société de maintenir sa position avantageuse sur le marché

Orbit Garant continue de bénéficier de l'accent mis sur le forage souterrain et spécialisé, segment plus stable et profitable de l'industrie du forage. Cette industrie, habituellement caractérisée par des contrats plus longs, représente approximativement 60% des revenus de la Société.

En réponse à l'incertitude économique à court terme, la direction d'Orbit Garant a pris des mesures pour maintenir un bilan solide et une position forte sur le marché en dépit de tout effet inattendu du ralentissement. Parmi ces mesures, on retrouve les suivantes :

- Réduction de la dette;
- Optimisation et réduction des inventaires;
- Amélioration continue de l'efficacité des opérations pour des marges brutes maximisées tel qu'indiqué plus haut;
- Soudure Royale fournira désormais le support pour les équipements d'Orbit Garant, réduisant le recours à des ressources externes, tout en maintenant sa capacité à produire les foreuses et fournitures nécessaires pour satisfaire la demande des clients.

Malgré la faiblesse de l'économie, la Société a déjà ajouté 8 nouvelles foreuses depuis le début du présent exercice, en plus des 2 foreuses ajoutées vers la fin de l'exercice précédent. Orbit Garant a à cœur de continuer à développer son parc pour être en mesure d'offrir un niveau de service supérieur à ses clients. Les temps difficiles actuels pourraient ralentir la croissance de la Société à court ou moyen terme alors que ses clients coupent dans leur exploration, leur développement et leurs projets de production minière.

Les avantages compétitifs d'Orbit Garant lui ont permis de préserver une forte part du marché. De même, grâce à sa stratégie proactive, elle a pu conserver voire améliorer un bilan solide et se concentrer sur sa stratégie de croissance à long terme. Bien que l'actuelle récession mondiale présente un environnement difficile pour les opérations de la Société, celle-ci estime que ses perspectives à long terme sont bonnes et elle continue d'entretenir et de développer d'excellentes relations à long terme avec des entreprises d'envergure et des entreprises intermédiaires, se positionnant ainsi en vue d'une performance supérieure à long terme et d'un excellent rendement pour les actionnaires.